

Il est proposé au Conseil Municipal :

- Délégué Titulaire : Camille BELLEIL
- o Sa suppléante : Isabelle BERTRAND

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ↳ Désigne Madame Camille BELLEIL, Délégué Titulaire, et Madame Isabelle BERTRAND Déléguée suppléante, pour représenter la Commune au sein de la centrale d'achats Interdépartementale APPROLYS.

La secrétaire de Séance,

Camille BELLEIL



Le Maire,

Jacky HECQUET



Département du Loiret  
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise  
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48  
☎ 02.38.35.86.57  
✉ [mairie@beaulieu-sur-loire.fr](mailto:mairie@beaulieu-sur-loire.fr)  
[www.beaulieu-sur-loire.fr](http://www.beaulieu-sur-loire.fr)

## COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le neuf AVRIL à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents :

HECQUET Jacky, SIGNORET Yannis, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, LEMAIRE Emmanuel, PRUVOST Isabelle, FOTI Stéphane, BROSE Auriane, RAGU Guillaume, CABON Stéphanie, LEYOUR Martial, HAUTIN Bertrand, BELLEIL Camille, DEBERNE Florent, ROBIN Nathalie, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : DESROCHERS Brenda, MORIN Didier

Absents :

Excusés :

Madame BELLEIL Camille a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	02 Avril 2026
Date d'affichage	03 avril 2026
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Votants	19

### Objet : DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE LA CENTRALE D'ACHAT INTERDEPARTEMENTALE APPROLYS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal en 2014 la volonté des responsables de plusieurs départements de la Région Centre, de mutualiser leurs moyens techniques et administratifs.

Alors que les collectivités devaient repenser leur mode de fonctionnement dans un contexte de diminution des ressources et gestion des deniers publics, les départements du Loir-et-Cher, de l'Eure-et-Loir et du Loiret ont créé la centrale d'achat territoriale APPROLYS sous forme d'un GIP.

APPROLYS a répondu à 3 objectifs principaux rappelés dans ses statuts : la performance économique, afin de parvenir à des économies significatives, la valorisation de l'économie locale, le respect raisonné du développement durable.

APPROLYS a pour mission d'assurer la passation de marchés publics ou d'accords-cadres (recenser les besoins, organiser, rédiger et publier des marchés ou accords-cadres, dossiers de consultation et toutes les pièces administratives qui les composent) dans le domaine des fournitures ou des services pour le compte de ses membres, tout en leur laissant le soin de les exécuter (bons de commande, réception, stockage, etc.).

C'est la possibilité pour chaque membre d'obtenir des prix plus intéressants grâce à la mutualisation des besoins tout en ayant recours à la procédure de la commande publique la plus adaptée. De même, Approllys propose les types d'achats à mutualiser. Chaque adhérent est consulté sur les types de marchés à mutualiser, tout en restant libre de les confier à Approllys ou pas.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune est membre de cette centrale d'achats Interdépartementale APPROLYS, que la commission de travail est constituée de représentants, et qu'il convient, en conséquence de désigner un Délégué Titulaire et son suppléant.

